

Géoéconomie, par Jean-Pierre Patat

Préserver le concept de banque universelle

Revenir à la séparation stricte entre banques de dépôts (les bonnes !) et banques d'affaires (les mauvaises !) est le type même de fausse bonne idée. Il y a mieux à faire.



Lire
en format journal

La récente communication du Président Obama sur ses projets de réformes du système bancaire, a fait forte impression. Tout cela est encore flou, mais on décèle bien l'intention de faire maigrir les banques et, surtout, d'interdire aux banques de dépôts et de crédits les opérations de marché dites "spéculatives". Ces déclarations sont déjà accueillies avec enthousiasme par ceux pour qui les banques sont l'incarnation du mal absolu, et dieu sait s'ils sont nombreux dans notre pays ! Que les établissements de crédits, en tout cas certains de leurs dirigeants ou cadres supérieurs, comme d'ailleurs certains patrons de grandes entreprises, ne fassent rien pour améliorer leur image est évident. Mais cela ne doit pas conduire à prôner des réformes, au mieux irréalistes, au pire néfastes. Nul doute en effet, qu'à la faveur de cet épisode, on ne remette sur le tapis l'idée de revenir à la séparation stricte entre banques de dépôts (les bonnes !) et banques d'affaires (les mauvaises !). Ce serait oublier que cette réglementation a existé dans le passé dans un contexte qui a disparu, et, de ce fait, ne pas se rendre compte que mettre fin au concept de "banque universelle" risquerait fort de provoquer un alourdissement du coût du crédit. En usage en France, alors que le marché financier végétait ce qui en limitait la portée pratique, cette séparation a été longtemps effective aux Etats-Unis, mais elle s'accompagnait de dispositifs institutionnels limitant ses incidences sur le coût du crédit, en particulier la réglementation "Q" qui plafonnait les taux d'intérêt créditeurs. Aujourd'hui, les taux de rémunérations de nos avoirs bancaires sont libres et soumis à la concurrence. Leurs incidences sur les comptes d'exploitation des banques, ajoutées à celles des coûts dits opératoires, considérables pour une banque de clientèle, aboutiraient certainement à un coût du crédit élevé si les banques ne faisaient ailleurs des profits permettant de réduire leur marge sur les crédits à la clientèle. Des profits faits... sur les marchés et avec les opérations pour compte propre. Cette diversification des activités permet aux banques européennes, et en particulier aux banques françaises, d'offrir à leur clientèle des conditions plus favorables que les banques américaines où la banque universelle et de facto encore peu répandue. Selon la dernière enquête de la Banque de France sur le coût du crédit en France, le taux moyen d'un découvert adapté à la taille d'une bonne PME est de... 2,28% ! A peine deux fois le prix de la matière première (le taux interbancaire). On est sûr que le prix du sandwich que nous avalons dans un café résulte d'une culbute d'une toute autre ampleur. Alors, mieux réglementer les opérations de marchés (généraliser le passage en chambre de compensation), mieux adapter les exigences de fonds propres, oui, bien sûr, mais, surtout, préserver la banque universelle qui, d'ailleurs, n'a pas trop mal traversé la crise.

